

**Présentation de la démarche de co-construction (participation publique) de Mine Canadian Malartic
Phase 1 - Rencontres ciblées - Citoyens de Malartic**

18 juin 2015, 725, rue Jacques-Cartier, Malartic

Compte rendu

Rédigé par Transfert Environnement et Société

Membres de l'équipe de Mine Canadian Malartic

M. Serge Blais, Directeur général

Mme Marie-Josée Bouchard, Adjointe exécutive

M. Christian Roy, Directeur du projet d'extension et de déviation de la route 117

Mme Mélissa Desrochers, Coordonnatrice des relations communautaires et des communications

Mme Marie-Pier Beaucage, Conseillère en communication

Mme Amélie Foucault, Conseillère aux relations communautaires

Mme Josie Mongrain, Conseillère aux relations communautaires

Représentants des citoyens

Nombre de participants : 23

Représentants de Transfert Environnement et Société

Mme Julie Boudreau, Vice-présidente communications

M. Cédric Bourgeois, Président, Facilitateur de la rencontre

Note : Dans le présent compte rendu, le masculin est utilisé et inclut le féminin.

1. Ouverture et introduction

Le facilitateur se présente et décrit brièvement l'expertise de la firme Transfert Environnement et Société et explique son mandat en lien avec la démarche de co-construction de Mine Canadian Malartic. Il donne ensuite la parole à M. Blais.

M. Blais exprime d'entrée de jeu son malaise face à l'article publié récemment, portant le titre *Canadian Malartic, Championne de la cohabitation*. Il rassure les citoyens à l'effet qu'il ne s'agit pas d'une initiative de l'entreprise ni de la vision de son équipe. Il s'agirait davantage d'un objectif à atteindre.

M. Blais remercie les gens d'être présents. Il fait un survol de son parcours professionnel dans le secteur minier et présente les membres de son équipe qui participent à la rencontre. Il mentionne que l'objectif de la démarche est d'annuler, d'atténuer ou de compenser les impacts causés par les activités de la mine. M. Blais souligne que Mine Canadian Malartic reconnaît que ses opérations génèrent des nuisances, tels des poussières, du bruit, des vibrations et des surpressions. Il explique la volonté du Partenariat Canadian Malartic de bien faire les choses. La démarche de co-construction fait partie des moyens mis en œuvre pour ce faire. M. Blais explique qu'une mine peut respecter une norme, mais générer des nuisances quand même. L'objectif final est donc de réduire les nuisances le plus possible. Il remercie les participants de leur présence et leur souhaite une bonne rencontre.

Le facilitateur souligne que des notes seront prises durant la rencontre et qu'un compte rendu non nominatif, rédigé par Transfert Environnement et Société, sera rendu public ultérieurement.

2. Objectifs de la rencontre

Le facilitateur présente les objectifs de la rencontre qui consistent à :

1. Informer et consulter sur la proposition de démarche;
2. Échanger sur les thématiques qui seront abordées dans les ateliers axés sur la recherche de solutions;
3. Proposer de participer à la démarche et échanger sur les modes de collaboration;
4. Prendre en compte les préoccupations et commentaires exprimés.

Le facilitateur explique ensuite son rôle ainsi que les valeurs de fonctionnement visant à maintenir des échanges constructifs durant la rencontre :

- Échanger dans la dignité et le respect;
- Être ouvert et à l'écoute;
- Évitez les interventions multiples;
- Faire confiance au processus.

Les participants confirment être en accord avec les valeurs de fonctionnement et l'un des participants propose de les afficher, tout au long de la rencontre.

3. Ordre du jour

Le facilitateur présente l'ordre du jour :

- Présentation de la démarche de co-construction de Mine Canadian Malartic
- Période d'échanges
- Pause
- Atelier participatif en table ronde
- Plénière
- Fin de la rencontre

4. Présentation de la démarche de co-construction

Mme Mélissa Desrochers présente la démarche de co-construction proposée par Mine Canadian Malartic. Elle explique que la nouvelle administration de la mine souhaite bâtir des relations communautaires fructueuses et veut s'engager dans un partenariat renouvelé avec la communauté de Malartic.

Ensuite, la philosophie qui sous-tend la démarche de co-construction est expliquée. Cette philosophie se traduit par l'intention de :

- Mettre en place des mécanismes d'échanges avec la communauté qui soient simples, harmonieux, constructifs et durables;
- Établir un dialogue ouvert et de cohabitation harmonieuse;
- Prendre en compte les préoccupations, les attentes et les propositions issues de la démarche;
- Cheminer ensemble vers une cohabitation harmonieuse.

Par la suite, les valeurs sur lesquelles s'appuie la démarche de l'entreprise sont présentées, celles-ci regroupent le respect, l'écoute, l'intégrité et l'équité. La présentation se poursuit avec les

engagements auxquels souscrit Mine Canadian Malartic : leadership, transparence (comptes rendus publiés prochainement sur le site Internet de l'entreprise), accessibilité (ouverture prochaine d'un bureau de relations communautaires à Malartic), inclusion, reconnaissance et imputabilité.

Mme Desrochers explique ensuite le concept de co-construction, lequel réfère à une méthode de travail de groupes, axée sur la recherche de solutions. Cette approche s'appuie sur l'intelligence collective et la créativité.

Ensuite, les conditions de réussites de la démarche sont présentées :

- Ouverture et adhésion des parties prenantes à la démarche;
- Création d'un climat constructif et de collaboration;
- Implantation d'un équilibre des représentants et des intérêts;
- Créativité dans l'élaboration de solutions;
- Échanges respectueux;
- Recherche de bien-être collectif.

La présentation se poursuit avec l'explication des différentes étapes de la démarche de co-construction. La démarche se décline en cinq phases :

- 1) Appropriation sociale et adhésion à la démarche;
- 2) Ateliers de co-construction sur les impacts et nuisances actuels et appréhendés (axés sur la recherche de solutions);
- 3) Validation et rétroaction sur les résultats;
- 4) Concertation sur les pistes de solutions à mettre en œuvre;
- 5) Bilan public et continuité.

Les cinq phases sont ensuite détaillées et expliquées. Il est souligné que l'objectif est de traiter de façon intégrée les impacts actuels et les impacts appréhendés et cumulatifs du projet d'extension de la mine et de déviation de la route 117.

Mme Desrochers souligne aussi que la démarche est évolutive et que des éléments pourraient donc s'ajouter. MCM s'engage à fournir l'information nécessaire aux citoyens (fiches, vidéos, etc.) afin de leur permettre de participer et de bien comprendre où en est la démarche.

L'échéancier des différentes phases est ensuite présenté :

- Phase 1 Printemps 2015
- Phase 2 Septembre 2015
- Phase 3 Automne 2015
- Phase 4 Hiver 2016
- Phase 5 Hiver/printemps 2016

D'autres rencontres ont eu lieu jusqu'à présent, durant lesquelles trois nouvelles thématiques ont été proposées, soit : santé physique, valeur immobilière, sécurité routière et circulation. Mme Desrochers mentionne que la démarche a aussi été présentée au Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic.

L'entreprise veut s'assurer que les solutions retenues soient équitables et répondent aux attentes des gens qui vivent les nuisances. Au cours des rencontres précédentes, une préoccupation a été

exprimée à l'effet de tenir compte de la démarche Horizon 2030 afin d'assurer une coordination entre les deux démarches.

Mme Desrochers présente les étapes à venir prochainement telles qu'une rencontre avec la municipalité de Rivière-Héva et la production du matériel nécessaire aux ateliers de la phase 2.

5. Période d'échanges sur la démarche

Suite à la présentation de Mme Desrochers, le facilitateur ouvre la période d'échanges, permettant aux participants de poser leurs questions et émettre leurs commentaires.

Intervention 1

Un intervenant mentionne qu'il aurait apprécié avoir les documents de la présentation pour prendre des notes.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic souligne que la présentation et les comptes rendus seront mis en ligne sur le site internet de l'entreprise après la phase 1 de la démarche.

Intervention 2

Un intervenant demande ce que la mine va faire durant les prochains mois afin que les gens soient moins dans la poussière, le bruit et les vibrations.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic explique qu'un groupe de travail d'amélioration continue interne est en place. L'une des solutions étudiées consiste en l'installation d'un laser qui mesure la présence de poussières afin de pouvoir intervenir rapidement pour les réduire.

Intervention 3

Un intervenant se dit déçu de la démarche proposée. Il aurait aimé que la mine soit davantage dans l'action. Il trouve que le processus traîne en longueur. Il mentionne que les gens ont besoin d'actions rapides.

Intervention 4

Un intervenant relate une situation survenue lors de funérailles à l'église de Malartic. Il explique que les nuisances de vibrations-surpressions sont inusitées pour des gens de l'extérieur de Malartic qui ont assisté à la célébration. Il mentionne que de telles situations contribuent à l'image négative que les gens se font de Malartic.

Intervention 5

Un intervenant souligne que par habitude, la fabrique de Malartic oublie d'appeler à la mine pour prévenir qu'il y aura un événement spécial (funérailles). Il demande si un mécanisme plus efficace pourrait être mis en place afin d'éviter que des nuisances se fassent sentir lors d'un événement solennel.

Intervention 6

Un intervenant mentionne que les visiteurs sont informés des sautages par les gens de Malartic, mais que cela demeure très surprenant pour qui n'y est pas habitué.

Intervention 7

Un intervenant mentionne qu'il travaille de nuit et que le jour lorsqu'il dort les sautages sont brusques. Il demande s'il serait possible de faire des coups de semonce éloignés pour éviter qu'il ne se réveille en sursaut.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic mentionne que ce type de commentaire est fréquent. Avant, les sautages commençaient près de la ville, puis s'éloignaient. Maintenant, cela débute au loin et se rapproche de la ville. Il y a eu beaucoup de discussions sur ce qui pourrait être fait : semonce, sirène. etc. Les sautages seront un sujet à traiter en ateliers.

Intervention 8

Un intervenant mentionne qu'il a perdu trois locataires à cause des vibrations et du bruit, dans le secteur sud.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic précise que ce type de sujets fait partie des thèmes à être traité dans le cadre de la démarche.

Intervention 9

Un intervenant demande qu'elle serait la solution pour gérer les impacts cumulatifs.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic souligne qu'un impact nul n'est pas possible. Il précise qu'il faut travailler à annuler, atténuer ou compenser les nuisances.

Le facilitateur demande comment la mine va traiter les impacts du futur projet d'extension.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant précise que les impacts actuels et appréhendés seront pris en compte.

Intervention 10

Un intervenant demande en quoi consistera la compensation.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic précise que les groupes de travail vont travailler sur ce sujet.

Intervention 11

Un intervenant relate qu'il a déjà été demandé si la mine allait acheter d'autres maisons et que la réponse avait été non.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic explique que les groupes de travail vont évaluer ce qui est viable ou non, à ce chapitre.

Intervention 12

Un intervenant mentionne qu'il est demandé d'attendre encore deux ans et que cela irrite les citoyens.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic mentionne qu'il est nouveau que l'entreprise reconnaisse les nuisances générées. Il précise que l'entreprise veut trouver des solutions qui fonctionnent et qui vont satisfaire les citoyens. Le projet d'extension devrait atténuer les vibrations considérant que les activités vont ainsi s'éloigner des zones résidentielles.

Intervention 13

Un intervenant mentionne vouloir l'étude d'impact sur l'environnement du Projet d'extension de la mine et de déviation de la route 117. Il souligne que cela serait faire preuve de transparence de la part de l'entreprise.

Le facilitateur demande à Mine Canadian Malartic quelle est son intention relativement à la diffusion de l'étude d'impact.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic explique que l'entreprise souhaite présenter une information vulgarisée, synthétisée et accessible pour que les citoyens puissent travailler en ateliers de façon éclairée.

Intervention 14

Un intervenant mentionne que les citoyens ont un choix à faire : soit ils acceptent les industries, soit ils les refusent.

Intervention 15

Un intervenant souligne que la mine s'est installée après la ville et qu'ainsi la mine doit respecter les idées des citoyens et leur quiétude.

Intervention 16

Un intervenant mentionne que dans le quartier sud, plusieurs personnes voudraient être relocalisées. Il demande à Mine Canadian Malartic ce qui sera fait pour rendre rapidement aux citoyens leur quiétude.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic précise que la question des périmètres et de la délimitation de zones pourra se faire en ateliers. L'entreprise vise des solutions durables.

Intervention 17

Un intervenant explique la minimisation des problèmes des gens et la non-considération des demandes font en sorte que les compensations ne s'avèreront pas satisfaisantes.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de mine Canadian Malartic souligne que l'entreprise reconnaît que ses opérations ont des impacts. Elle assure aussi une surveillance des impacts et des vibrations en surveillant des maisons de différentes qualités structurelles. Cet été, cela fera un an que ce programme est en place. L'entreprise voit à documenter les impacts des opérations. Relativement aux poussières, le personnel de la mine reçoit des alertes sur ses téléphones intelligents lorsque les nuisances sont élevées. C'est à chaque fois une déception parce que l'entreprise veut résoudre ce problème. La démarche va permettre de trouver des solutions.

Intervention 18

Un intervenant explique qu'un architecte engagé par la mine pour faire des suivis n'a pas fait mention de la présence de fissures dans une maison, dans son rapport. Toutefois, il l'avait confirmé verbalement. C'est

difficile de croire en l'impartialité des experts quand c'est la mine qui les paie, et encore plus lorsqu'on voit un architecte fermer les yeux sur des fissures.

Intervention 19

Un intervenant mentionne qu'il a été déménagé dans le secteur nord. Il constate que la nouvelle administration de la mine veut faire des efforts, mais que les nuisances se font sentir depuis cinq ans. Il craint que la démarche tourne en rond, que rien ne bouge.

6. Atelier participatif

Le facilitateur invite les gens à se regrouper pour procéder à un atelier de travail. Il explique ensuite les objectifs de l'atelier et présente le matériel mis à la disposition des participants. Il fait l'énoncé des quatre questions sur lesquelles les gens sont invités à faire une réflexion et noter leurs idées. Il les invite à nommer un porte-parole par table qui pourra partager les résultats des échanges lors de la plénière. Les questions soumises aux participants sont :

- 1) De façon générale, que pensez-vous de la démarche de participation publique (co-construction) de Mine Canadian Malartic?
- 2) Est-ce que les thématiques proposées reflètent les enjeux/problèmes à discuter?
- 3) Quelles raisons vous amèneraient à participer activement à la démarche?
- 4) Quelles raisons vous amèneraient à ne pas participer ou à vous retirer de la démarche?

7. Retour en plénière sur l'atelier

À la suite de l'atelier, le facilitateur demande à chaque porte-parole de présenter leurs réponses aux questions. Les détails de la plénière sont présentés ci-dessous.

Un participant propose de combiner les éléments de la plénière. Les gens expriment leur désir d'avoir accès aux éléments de la plénière.

Un intervenant de Mine Canadian Malartic mentionne qu'au moment présent, le fichier utilisé lors de la première rencontre n'est pas disponible. Il confirme que le tout sera disponible sur le site internet bientôt.

1 - De façon générale, que pensez-vous de la proposition de démarche participative de Mine Canadian Malartic?

- Bien et différente de l'ancienne
- Semble honnête
- Pourrait être bénéfique
- Un peu long (prolongation après cinq ans de nuisances) (x2)
- Se répète
- Enjeu de représentativité de la jeunesse
- Démarche positive
- Intérêt plus marqué de la part de la compagnie
- On sent que l'on fait partie de la démarche
- Sentiment d'ouverture à la discussion
- Prise en compte des problèmes
- Distinction entre normes et nuisances
- Belle démarche, mais est-ce comme les promesses électorales?

2 - Est-ce que les thématiques proposées reflètent les enjeux/problèmes à discuter? Avez-vous des propositions à ajouter?

- Élever une famille à Malartic (stress)
 - Création d'emplois pour les citoyens avec le projet d'extension
 - Stress financier
 - Santé
 - Achat, location, taxes, valeur immobilière
 - Relocaliser ou repenser le centre-ville
 - Thématiques reflètent bien les problèmes/enjeux vécus
 - Dans le cadre des ateliers thématiques, accélérer le processus
 - Privilégier la zone plus impactée
 - Penser à la santé et à la quiétude des gens
 - Besoin de transparence pour bâtir la confiance (accès à l'information sur les problèmes)
 - Ne pas répéter les mêmes erreurs
 - Ne pas faire du copier/coller avec les solutions
 - Vitalité de la collectivité (santé, commerce, démographie)
-

3 - Quelles raisons vous amèneraient à participer activement à la démarche?

- Bien-être, famille, maison
 - Santé mentale
 - Survie financière
 - Pour que les solutions prennent place rapidement
 - Processus équitable et inclusif
 - Voir l'avancement des travaux
 - Voir à ce que l'égalité soit respectée (régler les problèmes prioritaires)
 - Contribution positive pour les gens vivant des nuisances
 - Faire partie de la solution
 - Voir du concret et de la transparence
 - Donner accès à toute l'information
 - Participer à l'avenir de Malartic
 - Les résultats à court terme et à long terme
-

4 - Quelles raisons vous amèneraient à ne pas participer ou à vous retirer de la démarche?

- Si la démarche ne vise qu'à faire passer le BAPE
- Solutions retenues trop loin des attentes
- Si le temps investi ne rapporte pas
- Deuil de vie
- Sentiment de la table ronde (arrêter de tourner en rond) (x2)
- Non-respect de la démarche
- Manque de transparence
- Imposition des idées du promoteur
- Manque d'écoute
- Rien de concret
- Si le processus est inéquitable
- Si le processus est uniquement pour endormir les gens

Un participant suggère de fournir un petit journal, incluant les éléments de la plénière, afin de les rendre accessibles aux gens qui ne sont pas familiers avec internet.

Un autre participant suggère d'ouvrir le bureau prévu en ville rapidement. Il est aussi suggéré que le bureau serve de centre de documentation et offre l'information relative à la démarche.

8. **Mot de clôture de M. Blais**

M. Blais remercie les gens pour leur générosité et leur participation. L'approche peut sembler longue, mais Mine Canadian Malartic pense que le fait de cheminer ensemble va donner des résultats. L'entreprise désire bien faire les choses. M. Blais fait ensuite un retour sur les enjeux soulevés par les participants. Il souligne que Mine Canadian Malartic se considère responsable et imputable des nuisances causées. Il termine en disant qu'il apprécie beaucoup que les gens aient participé à cette rencontre.

Mme Desrochers procède à un rappel des prochaines étapes : autres rencontres avec des organismes de la région et préparation du matériel en vue des ateliers de l'automne.

Le facilitateur félicite les participants et les remercie pour le respect démontré au cours de la rencontre.

Fin de la rencontre à 21h45
Julie Boudreau, rapporteuse